



PRÉFET DU HAUT-RHIN

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

Le préfet du Haut-Rhin informe que :

Les propriétaires des terrains sis au lieu-dit "Egert" à Grussenheim ont demandé l'autorisation de constituer une association foncière urbaine de remembrement autorisée dénommée "Les Vergers" ayant pour objet le remembrement de leurs terrains et la modification corrélative de l'assiette des droits de propriété, des charges et des servitudes y attachées dans le secteur et la création de parcelles constructibles.

A cet effet, une enquête administrative prescrite par arrêté préfectoral du 18 septembre 2019 sera ouverte dans la commune de Grussenheim pendant vingt jours du mercredi 2 octobre 2019 au lundi 21 octobre 2019 inclus durant les heures d'ouverture au public de la mairie : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 20h30 à 22h. Les pièces du dossier et le registre destiné à recevoir les observations du public seront déposés à la mairie de Grussenheim. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Grussenheim.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Jean-Claude BRAUN qui siégera à la mairie de Grussenheim le mardi 22 octobre 2019 de 9h30 à 11h30, le mercredi 23 octobre 2019 de 9h30 à 11h30 et le jeudi 24 octobre 2019 de 20h30 à 22h, pour recevoir les observations du public.

La consultation des propriétaires dont les noms figurent sur l'état parcellaire joint au dossier est réalisée par leur réunion. Ils sont convoqués en assemblée générale le jeudi 28 novembre 2019 à 19h30 à la mairie de Grussenheim.

Les propriétaires qui n'auraient pas formulé leur opposition par écrit avant l'assemblée générale, ou par un vote à cette assemblée, seront considérés comme favorables à la création de l'association, conformément à l'article 8 - 3° du décret du 3 mai 2006.

Les conclusions du commissaire enquêteur seront ultérieurement déposées à la préfecture du Haut-Rhin et à la mairie de Grussenheim.